



RAPPORT DU DELEGATAIRE

GREENALP

Année 2022

Lot n°14 : Saint-Vérand, Saint-Sauveur, Chatte, La Sône, Saint-Hilaire-du-Rosier, Saint-Lattier

EDITO

Chers élus et représentants de l'autorité concédante,

Vivrons-nous encore des années normales dans le futur ?

C'est par cette question que nous souhaitons initier l'édito qui précède la traditionnelle présentation de notre compte-rendu d'activité 2022.

Après les années COVID qui ont marqué les organisations et fatigué les salariés, nous n'avons finalement eu que très peu de répit et de vie opérationnelle et stratégique « normale », puisque la crise énergétique qui avait démarré à l'été 2021 (reprise économique en Chine faisant exploser la demande au détriment de l'Europe), venait inonder notre environnement de travail quotidien, sous une couverture médiatique importante, en 2022.

Fournisseurs en difficulté, que nous avons su traiter avec impartialité et pragmatisme ; **clients sans fournisseur**, que nous avons accompagnés avec détermination ; **parties prenantes inquiètes**, que nous avons rencontrées à l'entrée de l'hiver pour expliquer les dispositifs de délestage... autant de nos interlocuteurs habituels qui ont souffert de l'instabilité des marchés de l'énergie.

Enfin, et ce sera peut-être le plus interpellant, nous venons de connaître, après des années chaudes et une année 2021 tout juste dans la moyenne, une **année 2022 extrêmement chaude**. Ces perturbations du climat ne peuvent nous satisfaire, même si ces énergies non consommées ont à la fois servi nos clients dont la facture était déjà suffisamment haute, et ont permis à tous d'éviter des délestages, toujours sensibles même si bien préparés.

Dans cette tourmente, GreenAlp a gardé le cap, celui d'assurer ses missions de service public, d'honorer le contrat qui nous lie à vous, et elle l'a fait avec fierté. Nous avons poursuivi nos grands projets, qui améliorent la qualité de service et la sécurité au voisinage de nos réseaux. Nous avançons la pose des comptages communicants à la vitesse souhaitée, ce qui nous fera tous rentrer, avec la quantité de données véhiculées et disponibles, dans un monde qui ouvre tant de possibilités utiles à tous. Enfin nous préparons l'avenir en mettant en place les processus qui permettront de répondre à la demande grandissante d'installations de recharges de véhicules électriques.

Résilience, mot à la mode peut être...mais ne reflète-t-il pas ce que vous attendez de nous ? En tout cas, nous nous y attelons avec engagement et fierté. Le monde évolue plus vite que nous l'imaginions, soyons agile et réactif, au service de tous. 2022 est peut-être un exemple de ce qu'est maintenant une année « normale ».

Bonne lecture !

Le Directoire
Nathalie Deleuze Dordron et Alban Mathé

SOMMAIRE

1. Rapport de développement et d'exploitation des réseaux 2022	5
1.1. Communication et information	5
1.2. Installations techniques	6
1.3. Développement commercial	7
2. Qualité	8
2.1. Services rendus à la clientèle	8
2.2. Relève des compteurs	8
2.3. Accessibilité du numéro d'urgence gaz	8
2.4. Intervention de dépannage et d'urgence gaz	9
3. Etat des dépenses	10
3.1. Dépenses de premier établissement	10
3.2. Frais de développement de réseau	10
4. Inventaire physique et financier des ouvrages concédés	11
5. Opérations de déclassement effectuées sur le réseau concédé	14
6. Evolutions	14
7. Etat des règlements financiers GreenAlp-TE38	14
8. Liste des immeubles mis à disposition par l'autorité concédante	14
9. Evolution de l'organisation liée à l'activité gaz	14
10. Données comptables	15

Respect des principes généraux :

Le développement des réseaux et la distribution de gaz combustible sur le territoire des communes, dont la liste figure ci-dessous, ont été effectués dans le plus strict respect de la concession accordée à GreenAlp par avenant N°7 du 28/12/2018 au contrat initial.

Le présent compte rendu annuel obéit aux principes explicités en article 40 (pages 42-43) du cahier des charges de délégation de service public de la distribution de gaz combustible.

Les données présentées, ci-après, correspondent à des longueurs ou à des dépenses effectivement constatées sur l'année 2022.

Cette concession concerne les communes de :

- Saint-Vérand
- Saint-Sauveur
- Chatte
- La Sône
- Saint-Hilaire-du-Rosier
- Saint-Lattier.

1. Rapport de développement et d'exploitation des réseaux 2022

1.1. Communication et information

Pour assurer le développement des réseaux et la promotion du gaz, GreenAlp mène des actions de promotion auprès des collectivités, des industriels et des particuliers.

Pour assurer le développement des réseaux et la promotion du gaz, GreenAlp mène des actions de promotion auprès des collectivités, des industriels et des particuliers.

En 2022, GreenAlp a rencontré les élus des communes et communautés d'agglomération lors du Congrès des Maires de l'Isère. L'ensemble des communes des territoires concédés a reçu une invitation afin d'échanger autour des énergies et du développement des réseaux de gaz. Ainsi les élus des communes des Abrets en Dauphiné, de Beaucroissant, de Chatte, d'Izeaux et de Morestel ont rencontré leur interlocuteur dédié.

Dans le but de sensibiliser les particuliers et les promoteurs, GreenAlp participe avec des fabricants de matériel à la Foire d'Automne de Grenoble.

Afin de rencontrer les installateurs, GreenAlp organise et participe à des événements chez les distributeurs de matériels. En 2022, ces événements ont eu lieu au Bouchage, à Pont-de-Beauvoisin, à Saint Joseph de Rivière et à Sermérieu.

Cette année, des études de raccordement spécifiques ont été menées : extension de la ZAC et raccordement de la maison de retraite à Izeaux, sans oublier le projet immobilier du centre bourg de Beaucroissant.

Enfin, dans le cadre du développement et de la promotion du biométhane, GreenAlp a participé à l'actualisation des zonages avec GRDF et TE38, sur les territoires de Bièvre, du Voironnais et de l'ouest grenoblois. Ces mises à jour des plans de zonage doivent permettre de faciliter les projets de maillage entre gestionnaires de réseaux de distribution.

Desserte des communes :

Aucun îlot n'a pu être réalisé sur les communes de Saint-Lattier et Saint-Hilaire-du-Rosier, faute d'un nombre suffisant d'habitants intéressés.

1.2. Installations techniques

- **Canalisations en mètres linéaires (ml) :**

Pas d'extension de réseau réalisé en 2022.

Les réseaux réalisés à ce jour sont les suivants :

Commune	Nb de ml en gaz à fin 2021	Nb de ml posé en 2022	Total 2022 en ml
Chatte	6127	0	6126*
La Sône	728	0	728
Saint-Sauveur	605	0	605
Saint-Vérand	522	0	522
Total	7982	0	7981*

(*) : correction longueur SIG suite création d'un nouvel ouvrage « purge » dissocié des longueurs réseau

- **Branchements :**

Le nombre de branchements par commune est le suivant :

Commune	Nombre de branchements 2021	Nombre de branchements 2022
CHATTE	120	118
LA SÔNE	18	18
SAINT-SAUVEUR	18	18
SAINT-VERAND	18	18
Total	174	172

1.3. Développement commercial

Les données ci-dessous, concernent les réseaux mis en gaz avant le 31/12/2022. Les branchements effectués sur les réseaux encore en travaux à cette date ne sont pas comptabilisés en 2022.

L'ensemble des clients est alimenté en gaz propane.

	2021	2022
Nombre de contrats possibles	236	236
Contrats de fourniture	122	121
Contrats mis en service	3	2

La déclinaison par tarif est la suivante :

Tarifs	Nombre de contrats en service au 31/12	Nombre de contrats en service au 31/12	Consommations en kWh	Consommations en kWh	Evolution
Année	2021	2022	2021	2022	
Pp0	5	5	538	1 726	
Pp1	87	85	863 570	729 114	-15%
Pp2i	21	22	1 046 278	907 518	-13%
Pp2s	2	2	304 542	206 796	-32%
Pp2s plus	7	7	1 307 903	1 403 832	+7%
Total	122	121	3 522 832	3 248 986	-8%

La baisse constatée des consommations pour un usage domestique s'explique en partie par une année 2022 particulièrement chaude avec 1 479 DJU observés contre 1 791 DJU en 2021.

2. Qualité

2.1. Services rendus à la clientèle

Calcul des besoins énergétiques de chaque consommateur : afin que les personnes intéressées par le gaz en réseau disposent de tous les éléments de choix leur permettant d'opter pour la solution énergétique correspondant le mieux à leurs besoins, un conseil personnalisé et gratuit est proposé par GreenAlp.

Promotion des économies d'énergie et des matériels performants : à l'occasion des rendez-vous effectués, GreenAlp informe les personnes rencontrées sur l'intérêt de réaliser des économies d'énergie, explique les gestes ou les matériels à mettre en œuvre pour les atteindre. En outre GreenAlp accompagne ceux qui le souhaitent dans la mise en œuvre des matériels performants par le biais de primes ou de prêts à taux maîtrisés.

Mise en place d'un réseau d'installateurs : afin que les installations de chaudières se déroulent dans les meilleures conditions, GreenAlp a mis en place l'animation de partenaires installateurs.

2.2. Relève des compteurs

La relève des compteurs a lieu deux fois par an pour les clients particuliers et professionnels et une fois par mois pour les clients grands comptes,

Le taux de relève pour 2022 est de 100 %.

2.3. Accessibilité du numéro d'urgence gaz

Conformément à l'arrêté du 24 juin 2009 approuvant les tarifs d'utilisation des réseaux publics de distribution, GreenAlp suit et publie depuis le deuxième semestre 2009 le taux d'accessibilité au numéro d'urgence gaz. Le taux moyen a été de 96,8% sur l'année 2022. On en trouvera la décomposition ci-dessous :

Période	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
Taux	97 %	97 %	97 %	96 %

2.4. Intervention de dépannage et d'urgence gaz

L'organisation de l'exploitation a été établie conformément aux dispositions réglementaires. Les interventions de mise en sécurité gaz sont assurées par les techniciens de l'agence locale de St Marcellin.

Nous travaillons également avec le SDIS de Saint Marcellin sur des pratiques communes afin d'optimiser nos délais d'interventions.

Sur l'année 2022 nous avons réalisé les deux interventions suivantes :

N° Intervention	Date	Libellé	Commune	Adresse	Cause et commentaire
IG-22.454.1	18/01/2022	Odeur de gaz	SAINT SAUVEUR	Rue des Lavandes	Fuite sur installation client, réparation effectuée par le plombier du client.
IG-22.095.1	19/08/2022	Manque de gaz	CHATTE	ZA Noyeraie	Détendeur individuel déclenché, remise en service effectuée avec contrôle du bon fonctionnement.

Le délai d'intervention est le délai s'écoulant entre l'heure de réception de l'appel (pour une intervention de sécurité gaz) et l'arrivée sur place de l'agent d'intervention d'urgence ; GreenAlp respecte sur le périmètre de ses concessions en Isère son objectif de 96% d'interventions en moins d'une heure (98.5% en 2022). Seules 8 interventions dépassent le délai d'intervention d'une heure sur un total d'interventions de 526 sur l'ensemble du territoire de GreenAlp.

3. Etat des dépenses

3.1. Dépenses de premier établissement

Le récapitulatif pour l'année 2022 est ici en € HT :

Dépenses de premier établissement

	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
Canalisation MP	0,00	0,00	0,00	0,00
Vannes réseaux				
Branchement MB/BP				
Comptage	261,60			
Poste de livraison client				
Zone de stockage				
Total	261,60			

Remise gratuite de l'année

	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
Canalisation MP				
Vannes réseaux				
Branchement MB/BP				
Comptage				
Poste de livraison client				
Zone de stockage				
Total				

3.2. Frais de développement de réseau

Les frais de développement de réseau correspondent aux frais de recherche de points de livraison, de communication, de pilotage de projets, etc. Ces frais sont mutualisés pour l'ensemble des concessions et ventilés au prorata des communes concernées. En 2022, le coût total des frais de développement s'élève à 37 175 €.

Pour les communes de la présente concession, le coût est de 5 111 € pour l'année 2022.

4. Inventaire physique et financier des ouvrages concédés

- **Les canalisations**

Toutes les canalisations réalisées depuis 2009 sont en polyéthylène (PE) et correspondent à des canalisations Moyenne Pression MPB. La pression de service du propane est de 1,5 bar. Les canalisations sont amorties sur une durée de 40 ans. La valeur des réseaux réalisés ou en travaux en 2022 est la suivante (en €HT) :

Canalisations	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
Valeur	687 550,93	104 174,88	64 269,41	65 147,70
Amortissement	207 149,67	35 812,93	18 691,58	6 712,58
VNC	480 401,26	68 361,95	45 577,83	58 435,12
En cours au 31/12/2022	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Les vannes réseaux**

Les vannes réseaux sont amorties sur 40 ans (valeurs en €HT)

Vannes réseaux	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
Valeur	22 407,48	1 200,00	2 400,00	564,86
Amortissement	7 459,98	417,80	752,88	60,97
VNC	14 947,50	782,20	1 647,12	503,89
En cours au 31/12/2022	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Les branchements**

Ils correspondent à la partie terminale du réseau située entre la canalisation principale et le comptage. Le branchement est amorti sur une durée de 40 ans (valeurs en €HT)

Branchements / Equipt Détente Client	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
Valeur	162 869,21	4 428,80	25 683,82	48 706,88
Amortissement	40 066,91	1 549,76	6 425,16	5 121,43
VNC	122 802,30	2 879,04	19 258,66	43 585,45
En cours au 31/12/2022	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Conduites montantes et dérivations individuelles (valeurs en €HT)**

Les conduites montantes et les dérivations sont amorties sur 40 ans (valeurs en €HT).

Colonnes montantes et dérivations individuelles	Chatte
Valeur	5 048,92
Amortissement	975,37
VNC	4 073,55
En cours au 31/12/2022	0,00

- **Les compteurs**

Les compteurs « domestiques » :

Commune	Total
Chatte	58
La Sône	7
Saint-Sauveur	19
Saint-Vérand	19

Les compteurs « Industriels » :

Commune	Total
Chatte	22
La Sône	2
Saint-Sauveur	4
Saint-Vérand	3

Les compteurs sont amortis sur une durée de 20 ans (valeurs en €HT)

Compteurs	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand
Valeur	13 957,16	1 591,08	3 142,37	1 645,97
Amortissement	4 363,36	579,85	1 095,02	192,32
VNC	9 593,80	1 011,23	2 047,35	1 453,65
En cours au 31/12/2022	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Génie Civil Postes de gaz propane :**

Le génie civil est amorti sur 40 ans (valeurs en €HT).

Génie Civil Poste Gaz Propane	Chatte	La Sône	Saint Sauveur	Saint-Vérand
Valeur	11 841,45	0,00	0,00	0,00
Amortissement	4 605,46	0,00	0,00	0,00
VNC	7 235,99	0,00	0,00	0,00
En cours au 31/12/2022	0,00	0,00	0,00	0,00

- **Zones de stockage**

Caractéristiques des zones de stockage :

Les deux cuves de 3.2t du stockages Pré Jean Gour à Chatte ont été déposées en septembre 2022.

Commune	Nom de l'îlot	Section/Parcelle	Capacité	Déclaration / Autorisation
Chatte	ZA La Gloriette	C 1096	5,9 t	Déclaration
	Pré Jean Gour	Cuves déposées en septembre 2022 et terrain rétrocedé à la commune.		
	Cimetière	B 757	1 x 12,5 t	Déclaration
	Les Gameux	-	1 x 12,5 t	Déclaration
La Sône	Le Serre	B 56	2 x 3,2 t	Déclaration
Saint-Sauveur	Les Combeaux	B 1190	2 x 1,75 t	Déclaration
Saint-Sauveur	La Bane	B 2038	2 x 1,75 t	Déclaration
Saint-Sauveur	ZA Maladière		1,75 t	Déclaration
Saint -Vérand	Le village	AB 321	2 x 3,2 t	Déclaration

La zone de stockage est amortie sur 10 ans (valeurs en €HT)

Zone de stockage	Chatte	La Sône	Saint-Sauveur	Saint-Vérand (*)
Valeur	7 989,77	7 893,38	1 118,47	0,00
Amortissement	7 204,02	7 893,38	1 118,47	
VNC	785,75	0,00	0,00	
En cours au 31/12/2022	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Pour Saint-Vérand, l'ensemble des investissements a été pris en charge par le propanier et la mairie

5. Opérations de déclassement effectuées sur le réseau concédé

Aucune opération de déclassement n'a été effectuée en 2022.

6. Evolutions

Les réseaux sont développés en cohérence avec le planning de desserte prévu dans le contrat de concession et avec les contraintes technico-économiques rencontrées lors de l'établissement. GreenAlp étudie toute opportunité d'évolution des réseaux (extension ou bascule propane – gaz naturel). Rien de significatif n'a été noté en 2022.

7. Etat des règlements financiers GreenAlp-TE38

Le règlement de GreenAlp au TE38 versé en 2022 au titre de l'exercice 2021 s'est monté pour la présente concession à 4 767.05 €.

8. Liste des immeubles mis à disposition par l'autorité concédante

Sans objet.

9. Evolution de l'organisation liée à l'activité gaz

Sans objet.

10. Données comptables

Le compte d'exploitation à la maille de la présente concession est le suivant. Ces comptes n'incluent pas les charges indirectes relatives à la gestion de la concession.

Valeur en €	2021	2022	Evolution
<i>Recettes propane / usagers Pp0</i>	361,26	479,08	32%
<i>Recettes propane / usagers Pp1</i>	82 005,59	103 148,55	26%
<i>Recettes propane / usagers Pp2i</i>	86 065,62	111 475,80	29,5%
<i>Recettes propane / usagers Pp2S</i>	20 669,28	25 066,40	21%
<i>Recettes propane / usagers Pp2S plus</i>	95 543,70	145 096,49	51%
<i>Recettes induites par l'énergie en compteur</i>	37 731,53	8 328,79	
Total recettes énergie	322 376,98	393 595,11	22%
Recettes sur ventes de prestations	2 851,95	2 562,88	
Participations Tiers	850,00	0,00	
Productions Immobilisées	18 662,69	0,00	
Transferts de charges	0,00	0,00	
Recettes connexes	22 364,64	396 157,99	
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	
Total Produits	344 741,62	396 157,99	
Charges d'exploitations			
Achat de Gaz Propane	233 608,21	276 065,60	
Variations de stocks	-6 020,02	-4 027,09	
Acheminement du GRD amont	0,00	0,00	
Coûts des travaux des tiers	19 512,69	0,00	
Coût d'exploitation	22 371,87	44 855,74	
Frais de développement du réseau	6 020,61	5 111,26	
Dotations aux amortissements des biens concédés	29 297,54	29 404,15	
Dotations aux amortissements des biens propres	133,17	76,50	
Impôts et taxes	2 777,71	3 091,90	
Frais financier	10 002,08	8 553,83	
Total charges d'exploitation et financières	317 703,86	363 131,90	
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	
Total charges	310 703,86	363 131,90	
Résultat avant IS	27 037,76	33 026,09	
IS	7 165,01	8 256,52	
Résultat net d'IS	19 872,75	24 769,57	

Droits du concédant :

	Saint-Vérand
Valeur	34 269,24
Amortissement	3 340,07
VNC	30 929,17